

RAPPORT DE GESTION

Exercice 2018

Dans le cadre de la mission de contrôleur de gestion que vous m'avez confié , nous avons effectué le 8 Février 2019 une séance de révision des comptes en présence de Mme Marie Emmanuelle Verrier Trésorière de l'association .

Je re précise que le système comptable retenu est celui de la comptabilité "dite de trésorerie " d'après l'enregistrement des états de banque selon la méthode des encaissements et décaissements .

Sur cet exercice , des travaux de réfection d'un appartement furent effectués , compte tenu du détail peu important des montants de fournitures et de la main oeuvre offerte par le fournisseur cette facture n'est pas amortie mais figure directement en charge sur l'exercice .

Par ailleurs , cette année encore les frais de déplacements et défraiements sont abandonnés par les bénéficiaires au profit de l'association , toutefois , ils comportaient bien les justificatifs dûment annexés et visés par Mme la Trésorière .

En conclusion de ce rapport je déclare que j'ai pu exercer ma mission en toute liberté et consulter toutes les pièces et justificatifs nécessaires à mes contrôles . Je n'ai relevé aucune insuffisance ou anomalie et constaté que l'enregistrement des comptes respectait bien le formalisme du plan comptable et qu'ils donnaient une image fidèle de votre association ACC .

Aussi sans réserve , je demande aux membres présents de cette Assemblée Générale de bien vouloir donner quitus aux dits comptes établis pour l'exercice 2018 .

Merci à Mme la Trésorière pour sa disponibilité .

Fait à Romans , le 21 Février 2018 .

Alain PUPPEL

Contrôleur de Gestion .

